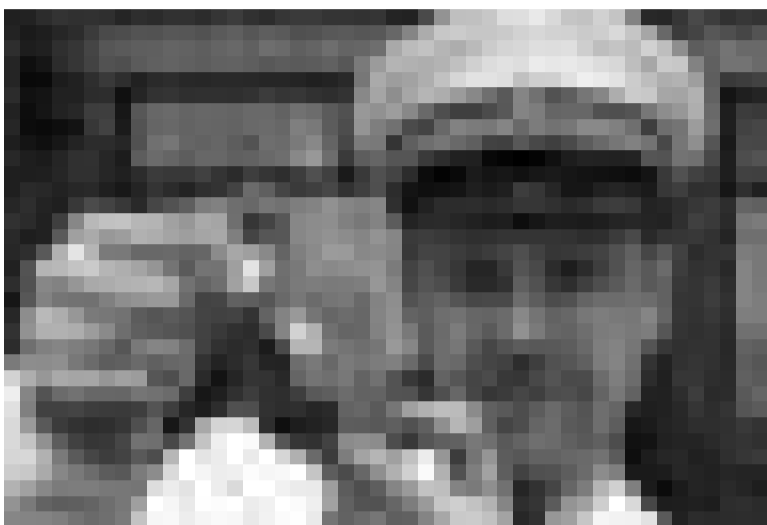


DROGUES

Raoul ne roule pas ... de pétard



Bientôt aussi à Luxembourg? Un policier anglais en train d'évaluer un test de dépistage de substances illégales.

L'alcool tue - mais les cannabinoïdes et les tranquillisants jouent également un rôle dans les accidents de la route. Le temps des tests de dépistage s'annonce aussi au Luxembourg.

Le cannabis serait-il co-responsable du nombre élevé d'accidents de la route au Luxembourg? C'est une hypothèse qui vient d'être appuyée par le professeur Robert Wennig lors du colloque "Drogues au volant" de la semaine dernière. Le responsable du laboratoire de toxicologie au sein du Laboratoire national de Santé y a exposé les résultats d'examen toxicologiques sur des prélèvements sanguins provenant de conducteurs et conductrices impliqués dans des accidents de la circulation de 1999 à 2002, suite à un soupçon quant à une consommation de drogues illégales. Résultat: dans 39,9 pour cent de ces cas, des cannabinoïdes étaient détectés, dans 39,1 de l'alcool, et dans 26 des benzodiazépines (médicaments sédatifs). Venait ensuite l'héroïne avec 21,6 pour cent, la méthadone avec 14,1 et la cocaïne avec 10,8 pour cent. Deux remarques s'imposent face à ces chiffres: les cocktails de drogues, qui sont encore plus dangereux que les substances consommées isolément, sont bien de la partie. Et les résultats concernent une population très spécifique. Les chiffres sont d'ailleurs relativisés par une deuxième étude, concernant des soupçons "alcool" et menée de 2001 à 2002 sur 198 cas: elle a indiqué que pour 88 pour cent, les forces de l'ordre avaient visé juste, mais que les cannabinoïdes étaient également en jeu avec 10,1, ainsi que les benzodiazépines avec 10,6 pour cent.

Si on manque donc pour le moment d'une image complète - pas tous les accidents de la circulation ne semblent mener à des prises de sang, et la différenciation entre les présomptions "drogues" et "alcool" rend plus difficile la lecture des résultats - on peut cependant conclure que le Luxembourg n'échappe pas au phénomène de la conduite sous influence qui est devenue matière à discussion dans l'Union. Contrairement à notre pays cependant, d'autres pays se sont déjà donné des instruments plus poussés pour lutter contre les drogues au volant. La France par exemple, où un quart des conducteur-riche-s impliqué-e-s dans un accident mortel ou corporel de la circulation ont été testé-e-s "positifs", a changé sa législation: la "loi Gayssot" institue la recherche de stupéfiants chez les conducteur-riche-s impliqué-e-s dans un accident, mortel ou corporel. De plus, elle introduit la "tolérance zéro" concernant les quantités consommées et ne prévoit, dans le cas d'une condamnation, la restitution du permis de conduire qu'après une analyse des cheveux qui prouve l'abstinence.

Votre pipi, s.v.p.

Face au concept "end of pipe" français, le modèle belge se base sur des contrôles préventifs, les "roadside tests". A proximité de la frontière hollandaise, ou encore dans le cadre de grandes soirées disco, la police est autorisée à faire des contrôles systématiques au bord de la route avec dépistage sur place. Les personnes qui ne sont plus à même de suivre une série de tests sur le comportement (signes corporels, marcher sur une ligne, toucher son nez du doigt etc.) sont invitées - toilette mobile aidant - à faire des tests-pipi. S'ils sont positifs, une prise sanguine est ordonnée: c'est elle seule qui servira de preuve en justice.

Ce système de vérification par analyse sanguine indique le problème majeur des tests au bord de la route: ils ne sont pas toujours fiables. L'analyse de la salive ou de la sueur en particulier, méthodes alternatives aux dépistages urinaires, n'est pas encore au point. On peut s'éton-

ner dans ce contexte que la proposition de loi luxembourgeoise, introduite en mai par le député libéral Niki Bettendorf, qui fusionne en fait les modèles français et belge, opte en défaveur des tests urinaires, pourtant jugés plus efficaces par l'étude européenne "Rosita", et ceci apparemment pour des motifs de bienséance: "Il semble difficile d'envisager, comme le font pourtant certains pays étrangers, comme la Belgique, l'installation au bord des routes de véhicules à l'intérieur desquels se pratiqueraient les tests urinaires."

Pas que les jeunes

Du point de vue de la sécurité routière, on ne peut qu'applaudir cette initiative - qui d'ailleurs a été reprise au "programme de mesures légales destinées à l'intensification de la lutte contre l'insécurité routière" présenté par le ministre des transports il y a deux semaines. Il convient cependant d'insister sur l'égalité devant la loi des personnes au volant, qu'elles boivent, fument ou avalent des substances dangereuses. La tendance en Europe en est actuellement à la poursuite accentuée des jeunes. L'exemple belge des "roadside tests" le montre aussi bien que la disposition autrichienne jugeant plus ou moins sévèrement le taux d'alcoolémie selon l'âge, ou encore le triage systématique des conducteurs jeunes "qui en ont l'air" en Allemagne. Bien sûr, il faut sensibiliser les jeunes à un danger auquel ils et elles sont particulièrement exposé-e-s et aux responsabilités qu'on prend en conduisant. Mais faire du jeune fétard revenant de l'after-party à six heures du matin après s'être bourré le crâne d'ecstasy, de cannabis et d'alcool le délinquant-type en matière de drogues au volant serait passer à côté d'une population qui est peut-être aussi présente au Luxembourg, mais de façon moins visible. D'abord, c'est toujours l'alcool qui joue de loin le rôle principal en matière de conduite sous influence. Ensuite, un coup d'œil sur les catégories d'âge représentées dans les accidents mortels indique que le groupe des 31 à 40 est entre-temps plus fortement concerné que celui des 18 à 24 ans. Et les 41 à 50 ans semblent également en hausse. Ajoutés à la présence relativement forte de benzodiazépines constatée par le laboratoire de toxicologie, ces éléments permettent de résumer un second portrait-robot: celui du conducteur bien pensant, habitué à consommer ses cinq, dix ou même quinze "Hum-pen" sans même réfléchir au fait qu'il est également consommateur notoire de Valium ou de Tranxène.

Au vu des chiffres et des tendances à la consommation qu'ils dégagent, il serait peut-être temps de renoncer à la distinction artificielle entre consommateurs d'alcool, de médicaments ou de stupéfiants illégaux: aussi bien au niveau de la réforme projetée du code de la route que dans l'approche des forces de l'ordre lors des contrôles ou des laboratoires lors des analyses.

Renée Wagener

Europa zum Anfassen

Und es bewegt sich doch. Alle, die sich in Sachen Europa außen vor fühlen und wissen möchten, was in der geplanten EU-Verfassung steht, können jetzt beim luxemburgischen Informationsbüro des Europäischen Parlaments den umstrittenen Entwurf anfragen.

Bestellen unter Tel: 43 00 22 597, Fax: 43 00 22 457 oder per E-mail epluxembourg@europarlament.eu.int

Gute Noten für Jugend

Sich zur Außenwelt hin öffnen und den eigenen Horizont erweitern - das sind nach den Worten von Michel Legrand Wege zu mehr Toleranz in der Welt. Der Soziologe ist Autor einer vom Service National de la Jeunesse (SNJ) in Auftrag gegebenen Studie des Centre Intercommunautaire über das Jugendprogramm der Europäischen Union. Legrand stellte diese Woche, die Aktionswoche "Youth in Action", die Resultate seiner Untersuchung vor. Zu dem EU-Programm "Jeunesse" mit einer Laufzeit von sechs Jahren gehört unter anderem ein internationaler Jugendaustausch für 15- bis 25-Jährige, die jeweils an einem gemeinnützigen Projekt mitarbeiten. Mehr als 110.000 Jugendliche nahmen 2002 an den europaweiten Aktionen teil. Legrand gibt dem Programm fast durchweg gute Noten. Nur die individuelle Betreuung könnte verbessert werden. In Luxemburg nahmen bisher 700 Jugendliche an den 55 Gruppenprojekten im Land teil. Bei deren Treffen mit Jugendministerin Marie-Josée Jacobs entstand nicht zuletzt der Eindruck, als würde das Großherzogtum nur aus "lauter zufriedenen Leuten" bestehen, wie es die Ministerin formulierte.

Protest gegen Mietgesetzreform

Es sollte der große Wurf werden - und er trifft womöglich in erster Linie die "Kleinen". Wohnungsbauminister Fernand Boden stellte am vergangenen Mittwoch seine Reformvorschläge zum Mietgesetz von 1955 vor. Leitidee: die nach ministerieller Ansicht einseitige Bevorzugung der MieterInnen aufzuheben und mehr Anreize für den Vermieter zu schaffen.

Die Reaktion folgte prompt: Der OGBL kündigte an, die Reformvorschläge "kritisch zu analysieren". Keinesfalls, so hieß es in einer Pressemitteilung, könnten die Ideen "einen Freibrief für Wildwuchs bei den Miethöhen, noch eine Aufweichung des Mieterschutzes darstellen". Auch die LSAP äußerte sich ablehnend gegenüber Bodens Plänen.

Gorbatschow ist nicht Goebbels

Der frühere deutsche Bundeskanzler Helmut Kohl hat den sowjetischen Staats- und Parteichef einmal mit dem nationalsozialistischen Propagandaminister Joseph Goebbels verglichen, auch Diktatoren wie Saddam Hussein werden nicht selten in die Nähe von Adolf Hitler gerückt. Doch historische Vergleiche hinken oft. Nicht selten dienen sie kurzlebigen Provokationszwecken. Gerade deshalb brach diese Woche in der woxx eine leidenschaftliche Diskussion darüber aus, ob man in einer Karikatur den luxemburgischen Justizminister in die Nähe eines KZ-Arzt rücken könne - oder ob nicht damit die NS-Verbrechen verharmlost werden. Die Redaktion liest die Karikatur so: Es handelt sich um eine Satire über die Fehlerhaftigkeit von Kontrolltechniken, die vielleicht sogar Kaninchen mit Wildschweinen verwechseln könnten. Außerdem herrscht schließlich die künstlerische Freiheit des Karikaturisten. Und den lieben die woxxies noch viel mehr als den Justizminister.

Raus aus der Festung

Ein "Ausreisezentrum" für Flüchtlinge in Nürnberg feiert einjährigen Geburtstag. GegnerInnen bezeichnen das Pilotprojekt, das in Europa Schule machen könnte, als "Lager" und rufen zum Protest auf.

